



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique des transports

Question écrite n° 4919

Texte de la question

M. Jean-Marie Demange demande à M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement s'il est dans son intention de remanier la loi d'orientation des transports et du logement intérieurs (LOTI) comme certains organes de presse l'on annoncé. Il souhaiterait, en outre, savoir s'il est dans l'intention du ministre de remettre en cause la réforme ferroviaire engagée par le précédent gouvernement, notamment la création du réseau ferré de France.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a souhaité lancer une large concertation sur l'avenir du service public ferroviaire qui ne peut que se traduire par une réforme de la réforme réalisée par le précédent gouvernement. Lors de l'ouverture de cette concertation, il a été notamment indiqué qu'il avait fait le choix du développement du transport ferroviaire, et qu'il entendait garantir les conditions de son renouveau. Dans ce cadre, il ne semble cependant pas souhaitable de remettre en cause la séparation entre les fonctions de maître d'ouvrage et de maître d'oeuvre, ni de revenir sur la séparation entre les fonctions de gestionnaire de l'infrastructure et de transporteur. L'amélioration de la réforme se fondera sur deux grands principes : la garantie de l'unicité du service public ferroviaire, et la maîtrise de l'évolution du réseau ferroviaire par la nation, dans une optique d'efficacité économique et sociale et d'aménagement du territoire. Afin de donner une force juridique à ces principes, un projet de loi, qui viendrait compléter et clarifier certaines des dispositions de la LOTI, sera déposé devant le Parlement au premier semestre 1998.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Demange](#)

Circonscription : Moselle (9^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4919

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 1997, page 3521

Réponse publiée le : 9 février 1998, page 719